

Nos réf. : SIL-2023-02

Paris le 21 avril 2023

Affaire suivie par : Sarah Illien

sarah.illien@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 95 67

**Objet : Consultation pour la conception et la mise en œuvre du module « Transitions écologiques » du Cycle des hautes études de service public (CHESP) porté par la délégation à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE) et déployé par l'Institut national du service public (INSP).**

**L'ambition du module** est de former et outiller les auditeurs pour qu'ils sachent :

- **comprendre les enjeux et le sens des transitions** dans les limites de la biosphère
- **les intégrer dans le pilotage de leur organisation**
- **les intégrer dans les politiques publiques qu'ils conçoivent, portent et déploient**, dans une logique de **passage à l'action**.

Ce module inclut une visite apprenante d'organisations en transitions.

## I. CONTEXTE

Le service du pilotage et de l'évolution des services (SPES) du pôle ministériel (transition écologique, cohésion des territoires et mer) élabore la stratégie de transformation, d'accompagnement et d'organisation des services et opérateurs du pôle et pilote sa mise en œuvre. Il conduit la mise en œuvre de la réforme de l'État. Il coordonne la relation du pôle ministériel avec les services déconcentrés, les opérateurs et les écoles.

Au sein du SPES, la sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (iPEC) a pour mission d'accompagner les transformations, la modernisation des services et des politiques publiques portées par le pôle ministériel, en s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

Elle promeut la facilitation du changement de postures, de comportements, des modalités d'action et de conduite de projets, à travers un programme d'actions innovantes, l'organisation de cycles à l'attention des cadres dirigeants, l'animation d'un laboratoire d'innovation publique, la Fabrique à projets et d'un incubateur de méthodologies pédagogiques innovantes, la Fabrique d'innovation pour les transitions.

La Fabrique de l'innovation pour les transitions accompagne des services du pôle ministériel (directions centrales, services déconcentrés, établissements publics) mais aussi d'autres ministères et les collectivités territoriales, dans la conduite de leurs projets. Objectif : expérimenter de nouveaux modes de faire, explorer des idées et tester des solutions, en utilisant des méthodes d'acculturation innovantes, en repensant des méthodes et outils pédagogiques adaptés et sur mesure en vue d'accélérer la transition écologique et sa prise en compte dans les territoires.

## II. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

La mission « cadres dirigeants » du secrétariat général du gouvernement, aujourd'hui remplacée par la DIESE (Délégation à l'encadrement supérieur de l'Etat), a saisi la sous-direction de l'Innovation pédagogique et collaborative (iPEC) pour concevoir le module « Transitions écologiques et économiques » du nouveau cycle des hautes études de service public (CHESP) en 2021.

Dans la ligne du rapport Thiriez et de la réforme de la haute fonction publique, le CHESP est un programme de formation de très haut niveau pour **135 cadres destinés à devenir des dirigeants publics des trois versants de la fonction publique et de la magistrature de l'ordre judiciaire**. Son ambition est d'aider ceux-ci, dénommés les auditeurs, à franchir l'ultime marche pour devenir le dirigeant public de demain : un leader plus ouvert, plus agile et plus créatif pour **une administration performante et décloisonnée, au contact du terrain**.

Les pouvoirs publics et les cadres dirigeants qui les incarnent ont un rôle central à jouer pour impulser, orienter et accompagner les transitions écologiques dans une logique transversale, adaptative et partenariale, appelant à appréhender la complexité, à associer largement et à oser expérimenter de nouvelles manières de faire.

**Le pilotage des transitions requiert le développement de compétences spécifiques** par l'ensemble des hauts fonctionnaires, tant dans le pilotage des organisations publiques que dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et de dispositions normatives.

En 2022, la ministre de la Transformation et de la Fonction publique a souhaité mettre **l'accent sur le rôle clé des entreprises**, parties prenantes des transitions écologiques et économiques.

En effet **la promotion d'une économie et d'un nouveau modèle d'entreprise responsable**, organisant la transparence des impacts écologiques, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises, est une **priorité de l'action du Gouvernement** depuis 2017 traduite par la loi « PACTE » du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.

- **Pour ces futurs dirigeants publics, un premier module transitions écologiques et économiques intitulé « Les dialogues écolonomiques » a été conçu et déployé pour les promotions 2021 et 2022 du CHESP, avec pour objectifs de :**
  - Partager au cœur de la haute fonction publique une culture et une vision communes des nouveaux rôles des pouvoirs publics au service des transitions
  - Renforcer chez les auditeurs la conscience des enjeux systémiques des transitions et leur capacité à les appréhender avec discernement dans la complexité
  - Initier les auditeurs aux enjeux et principes d'une économie du 21<sup>ème</sup> siècle soutenable c'est à dire respectant les limites de la biosphère
  - Renforcer leur capacité à intégrer ces enjeux dans leurs missions et activités et à promouvoir et accompagner une mobilisation effective des parties prenantes pour l'atteinte d'objectifs ambitieux

Et spécifiquement, former et outiller les auditeurs pour qu'ils sachent comprendre et concilier les dynamiques économiques et écologiques des entreprises sur les territoires, et les susciter et accompagner dans une logique transversale, adaptative et partenariale.

Une visite apprenante d'une soixantaine d'entreprises en transition dans tous les secteurs et sur tout le territoire, par petits groupes de 2 à 3 auditeurs, les a immergés dans le tissu économique et entrepreneurial des territoires.

Sur ce modèle, un dispositif de recrutement d'entreprises ou organisations en transition accueillant des auditeurs en visites apprenantes s'intégrera dans le processus pédagogique global du futur module.

**Pour les dirigeants publics déjà en poste**, (en 1ère intention les 210 directeurs d'administration centrale puis les 500 autres dirigeants sur emplois à décision du gouvernement), la Première ministre a souhaité qu'un dispositif d'acculturation aux transitions écologiques soit déployé sous l'égide du ministre de la Transformation et de la Fonction Publique. La cible de ce programme a été élargie aux cabinets et à l'ensemble des 25 000 cadres dirigeants de l'Etat.

Ce dispositif (28 heures) a pour ambition de créer, pour l'ensemble des équipes exécutives de la fonction publique de l'Etat, une culture commune facilitant l'intégration des enjeux de transition dans toutes les politiques publiques.

- Il s'articule autour **de 5 séquences** :
  - Une fresque du climat pour une acculturation aux enjeux climatiques
  - Des éclairages d'experts pour un **décryptage scientifique des 3 grandes crises** (climat – biodiversité – ressources)
  - Un atelier 2 tonnes tourné vers l'action pour prolonger la Fresque du climat en débattant des clefs - pour agir individuellement et collectivement.
  - Des **visites apprenantes dans 15 entreprises ou organisations pionnières** engagées dans les transitions
  - Une séquence **d'intégration dans les feuilles de route afin de structurer le passage à l'action**

La DIESE souhaite capitaliser sur ces 2 expériences et désormais **former les futurs cadres dirigeants dans un format similaire à celui des dirigeants en poste.**

**Des variantes** pourront être introduites, justifiées par des contraintes de temps ou la pédagogie spécifique du CHESP dans lequel s'intègre le module « Transitions écologiques ».

**La présente consultation vise la conception globale et la mise en œuvre du nouveau module pédagogique « Transitions écologiques » du Cycle des hautes études de service public (CHESP).**

### III. CAHIER DES CHARGES

#### 1. Objet de la prestation

Le prestataire devra, avec l'iPEC et l'INSP et pour le compte de la DIESE, concevoir et mettre en œuvre le nouveau module « Transitions écologiques » du Cycle des hautes études de service public (CHESP).

**Le public du CHESP** (les auditeurs) est le suivant :

- 80 futurs cadres dirigeants de la fonction publique d'Etat (FPE) principalement issus du vivier interministériel
- 20 cadres dirigeants de la fonction publique territoriale (FPT)
- 20 cadres dirigeants de la fonction publique hospitalière (FPH)
- 10 magistrats de l'ordre judiciaire
- 9 dirigeants d'associations éco et solidaires

**Le dispositif pédagogique devra prendre en compte les attentes de ce public de haut niveau, notamment par un accompagnement de proximité.** Certaines séquences pédagogiques pourront nécessiter des travaux en sous-groupes de petite taille, le prestataire devra dimensionner sa prestation en conséquence.

Le séquençage pédagogique indicatif du module complet s'inscrit dans un format de 2 jours en présentiel, avec une intersession sur le terrain et à distance :

- **1 journée de lancement en présentiel le 7 septembre 2023**, pour :
  - Relier les auditeurs autour de la **dimension systémique**, du sens des transitions et des **enjeux des 3 crises** (climatiques, biodiversité et ressources naturelles)
  - Initier leur réflexion sur les principes d'une action publique inscrite dans les limites de la biosphère, au service d'une société sobre, prospère et solidaire
  - Préparer les auditeurs à leur visite apprenante dans les entreprises et organisations en transition, dans une posture partenariale
  
- **En intersession :**
  - **1 visite apprenante** d'1/2 journée à 1 journée, par petits groupes (jusqu'à 10 auditeurs) dans une des 20 organisations en transition recrutées par l'iPEC
  - Un webinaire de **retour d'expérience**, ou tout autre format, pour partager entre auditeurs les acquis des visites
  
- **1 journée en présentiel le 25 janvier 2024**, pour :
  - Poursuivre la réflexion sur une action publique inscrite dans les limites de la biosphère, au service d'une société sobre, prospère et solidaire,
  - Accompagner les auditeurs dans **l'intégration des acquis** du module à leurs feuilles de route et pratiques professionnelles, **pour structurer leur passage à l'action**

**Les fresques et ateliers ne font pas l'objet de cette consultation mais de marchés pilotés par le MTECT et l'INSP.**

**Les contraintes sanitaires, logistiques ou d'un autre ordre peuvent imposer que le module soit finalement déployé à distance.**

**Il est inclus le recrutement d'une vingtaine d'organisations en transition en vue d'organiser dans leurs différents aspects les visites apprenantes des auditeurs du CHESP.**

Le prestataire devra, avec l'iPEC et l'INSP, concevoir et mettre en œuvre une stratégie attractive et un processus efficient de recrutement d'organisations en transition, qui ouvriront leurs portes aux visites apprenantes organisées pour les auditeurs du CHESP.

## **2. Objectifs pédagogiques**

- **Les objectifs pédagogiques du module** global sont les suivants :
  - Renforcer chez les auditeurs leur **connaissance des enjeux systémiques** des transitions et leur capacité à les appréhender avec discernement dans la **complexité**, dans une diversité de contextes
  - Ancrer chez les auditeurs les enjeux et principes d'une **action publique du 21ème siècle** soutenable s'inscrivant **dans les limites de la biosphère**, au service d'une société sobre, prospère et solidaire
  - Permettre aux auditeurs de s'inspirer d'organisations engagées dans les transitions sociales et environnementales par **immersion dans les dynamiques locales et entrepreneuriales**
  - Renforcer la capacité des auditeurs à **intégrer ces enjeux de transition** dans leurs missions et activités et accompagner leur mobilisation effective et **passage à**

**l'action** via la **structuration de leur feuille de route** pour l'atteinte d'objectifs ambitieux

- Développer la capacité collective et individuelle à **agir avec impact** grâce au dialogue entre les hauts-fonctionnaires incarnant les pouvoirs publics et les organisations, parties prenantes des transitions

Chaque auditeur visitera, avec un groupe d'autres auditeurs, une organisation en transition issue du secteur entrepreneurial, associatif ou public.

- Au terme de cette visite, **les objectifs pédagogiques de ces visites** seront les suivants :
  - Chaque auditeur aura compris les tenants et aboutissants de la démarche de transition de l'organisation visitée : son ancrage dans le territoire, ses spécificités métier, ses jeux d'acteurs, ses enjeux et contraintes, ses freins et leviers, les facteurs de durabilité activés, les éléments reproductibles et ceux spécifiques, les succès et échecs, les perspectives
  - Il aura repéré et évoqué avec son interlocuteur **les points de progression vers la durabilité, et les freins et leviers** pour les mettre en œuvre
  - Il saura comprendre, susciter et accompagner ces dynamiques de transition dans le cadre de ses missions
  - Les représentants des organisations auront une **meilleure compréhension** des enjeux et de la posture de l'Etat ou des collectivités territoriales et des politiques publiques
  - Leur dialogue aura permis **une meilleure connaissance et compréhension mutuelles**. Les auditeurs seront invités à exercer un mentorat informel auprès des organisations visitées. Ils en seront les ambassadeurs pour la bonne intégration des enjeux de tous dans la conception et mise en œuvre des politiques

### 3. Prestations attendues

Le répondant devra **concevoir puis mettre en œuvre le processus pédagogique global du module « Transitions écologiques », intégrant le dispositif de visites apprenantes des organisations en transition sous la coordination de l'iPEC et en lien avec l'INSP.**

Il concevra son dispositif dans la perspective d'intégrer certains livrables à **OSMOSE, la plateforme extranet collaborative du CHESP** (modules, communautés, partage de documents ...), et veillera au bon fonctionnement du dispositif d'appariement des auditeurs et des organisations qu'il aura conçu.

**Prix identifiés dans le bordereau des prix :**

- **UO 1\_Réunion de cadrage** conjoint associant la Fabrique de l'innovation pour les transitions, l'INSP et le répondant le **15 mai à 14h, au MTE (Grande arche de la Défense)**.

Participation aux autres réunions de suivi du projet et rédaction de comptes rendus.

- **Pour le processus pédagogique global :**
  - **UO 2.1**\_Formulation d'au moins **3 propositions argumentées de titres pertinents** pour ce module
  - **UO 2.2**\_Conception du **processus pédagogique global**, de sa progression et de son déroulé, pendant les journées d'ouverture et de clôture et en intercession :

- La journée d'ouverture (7 septembre 2023) comprendra notamment une ouverture institutionnelle, des apports théoriques et une information sur les visites apprenantes d'organisations en transition
  - La journée de clôture (25 janvier) permettra notamment l'intégration des apports du module dans les postures et pratiques professionnelles de chacun
  - L'intercession permettra notamment le déroulement des visites
- **UO 2.3**\_Proposition argumentée de conférenciers intervenants puis cadrage en concertation avec l'IPEC
- **UO 2.4**\_Conception d'une **page d'information** (« Landing page») pour le site pédagogique du CHESP (Osmose)
  - **UO 2.5**\_Conception de la séquence pédagogique permettant **l'intégration** des retours d'expériences individuelles dans les pratiques professionnelles et **feuilles de route** de chaque auditeur, **pour structurer leur passage à l'action** (journée de clôture).
  - **UO 2.6**\_Conception du dispositif de **facilitation**, constitution et formation de l'équipe de facilitation
  - **UO 2.7**\_Conception et mise en œuvre du dispositif **d'évaluation à chaud** de chaque séquence puis **à froid** du module dans sa totalité via Osmose (cf. § 5 ci-dessous)
- **Pour les visites d'organisation :**
  - **UO 3.1**\_Cadrage
  - **UO 3.2**\_Conception du **processus de recrutement et d'accompagnement des visites dans son intégralité**
  - **UO 3.3**\_Conception d'une page d'information sur ce processus pour les auditeurs, sur Osmose
  - **UO 3.4**\_Conception et alimentation d'une base de données référençant et décrivant les organisations (informations et caractéristiques utiles sous l'angle des transitions), accessible aux auditeurs via Osmose selon un processus simple proposé par le répondant (tableur listant les entreprises et contenant des liens vers des fiches...)
  - **UO 3.5**\_ Conception d'une **grille opérationnelle simple d'analyse d'une organisation en transition** (stratégies d'acteurs, leviers et freins, politiques et acteurs publics concernés...). Elle permettra de comprendre les enjeux de la démarche de transition de l'organisation visitée : son ancrage dans le territoire, ses spécificités métier, ses jeux d'acteurs, ses enjeux et contraintes, ses freins et leviers, les facteurs de durabilité activés, les éléments reproductibles et ceux spécifiques, les succès et échecs, les perspectives. Elle permettra aussi de repérer et d'évoquer les points de progression vers la durabilité, les freins et leviers pour les mettre en œuvre
  - **UO 3.6**\_Conception d'un **guide synthétique** pour les organisations (2 à 3 pages maximum) recevant les auditeurs, expliquant la démarche, ses enjeux

- **UO 3.7\_**Conception de la séquence pédagogique de restitution et de partage des expériences individuelles de visite entre auditeurs et éventuellement vers les organisations. Prévoir les modalités de recueil des retours d'expérience individuels (il pourra s'agir par exemple d'un format synthétique à remplir par chaque auditeur après sa visite, puis d'une synthèse expurgée des données sensibles pour la concurrence)
- **UO 3.8\_ Recrutement d'un panel de 20 organisations en transition**, présentant les caractéristiques suivantes :
  - Il comprend des administrations, des associations ou ONG et des entreprises
  - Ces organisations sont implantées sur tout le territoire, dans les régions d'exercice des auditeurs. Ces informations sont transmises par l'INSP
  - Elles sont engagées à des degrés divers dans une démarche de transition et pas seulement, en ce qui concerne les administrations, de transformation publique
  - Les entreprises sont labellisées ou certifiées dans le champ du développement durable et de la RSE. Il existe une pluralité de labels (Vigeo, Afnor, Ademe, etc)
  - Elles peuvent être « à impact », « à mission », etc
  - Les entreprises sont de tailles diverses, avec des résultats financiers plus ou moins importants et représentent différents secteurs d'activité et différents métiers
- **UO 3.9\_**Mise en relation, en lien avec l'INSP et via OSMOSE, des organisations et des auditeurs pour l'organisation des visites, du suivi et de l'assistance éventuelle pour leur bon déroulement

#### 4. Livrables

**La production des livrables ci-dessous est à restituer selon les délais suivants :**

- Juin 2023 :
  - Proposition de titres
  - Conception d'une page d'information
  - Conception du processus pédagogique global, de sa progression et de son déroulé
  - Recherche et cadrage des conférenciers éventuels
  - Conception du guide destiné aux organisations recrutées
  - Recrutement et base de données des organisations en transition
  - Appariement des auditeurs et des organisations à visiter
- Avant le 21 Juillet 2023 :
  - Conception de la grille d'analyse des organisations en transition
  - Conception de la séquence pédagogique de partage des expériences de visite d'organisations en transition
  - Conception de la séquence pédagogique d'intégration des acquis dans les pratiques professionnelles et feuilles de routes pour passage à l'action
  - Recrutement et formation de l'équipe de facilitation

#### 5. Chemin critique : principales étapes et calendrier

- 7 septembre / 25 janvier 2024 :
- Facilitation de la journée d'ouverture, de l'intercession et de la journée de clôture du module dans toutes leurs dimensions
- Avant le 21 Juillet 2023 : validation du processus global
- Visites apprenantes :
  - Teasing du 7 au 22 septembre
  - Les inscriptions du 11 au 22 septembre en lien avec l'INSP
  - Les visites se déroulent du 25 septembre au 15 décembre sous pilotage du candidat retenu
  - Elles sont immédiatement (sous 3 jours) suivies de retours d'expérience adressés au candidat retenu
  - Ces retours d'expérience seront synthétisés pour partage et capitalisation entre le 8 et le 19 janvier lors d'un webinaire d'environ 1h30 (format et contenu à confirmer), ou lors de la journée de clôture
- Evaluation à chaud de chaque séquence puis à froid du dispositif global, dates à définir en lien avec l'iPEC

## 6. Evaluation

- Chaque séquence (journée, webinaire en intercession) est évalué à chaud le jour même.
- **L'évaluation à froid**, c'est-à-dire plusieurs semaines après l'itération du module, a pour objectif de mesurer son efficacité, d'une part en terme de méthodologie, d'autre part en termes de mise en œuvre concrète du dispositif, et enfin en terme d'atteinte des objectifs pédagogiques. Le dispositif d'évaluation à froid doit permettre d'améliorer par feed back le dispositif global.

Liste des livrables attendus pour l'évaluation à froid (à compléter lors de la contractualisation de la prestation) :

- Proposition méthodologique d'évaluation
- Définition des indicateurs
- Conception et administration (via osmose) du questionnaire d'évaluation
- Analyse et synthèse des résultats
- Retour d'expériences méthodologiques, capitalisation et modélisation des éléments méthodologiques transposables à d'autres itérations du dispositif ou projets

## 7. Pilotage

Un **comité de suivi** sera mis en place par la Fabrique de l'innovation pour les transitions, composé a minima du client (la DIESE), du candidat retenu et de la Fabrique de l'innovation pour les transitions.



## 8. Contrat à bons de commande et prix

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum et un montant minimum. Le montant minimum est fixé à 20 000 € HT et le montant maximum à 39 000 € HT pendant toute la durée du marché.

Un 1<sup>er</sup> bon de commande sera notifié en mai 2023 selon le dispositif décrit aux articles 2/3/4/5/6 de ce chapitre avec des prix spécifiquement précisés dans le bordereau des prix. Les bons de commande suivants seront notifiés à partir des prix spécifiquement prévus suite aux retours d'expérience.

Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.

## 9. Durée de validité du contrat et délai d'exécution des bons de commande

La durée de validité du contrat est de 24 mois à compter de sa notification (mai 2023)

Il pourra être reconduit de façon tacite pour une durée de 12 mois.

# IV. REGLES DE LA CONSULTATION

## 1. Liste des documents à présenter par les candidats

- a) La proposition d'intervention (note méthodologique) de 6 à 10 pages maximum répondant aux prestations détaillées du chapitre III (cahier des charges) avec un calendrier prévisionnel ;
- b) La présentation de la structure et la composition de l'équipe qui effectuera la prestation (avec CV nominatifs et références d'intervention dans des domaines proches de l'écosystème de la prestation) ;

Les références de la structure dans les domaines équivalents à la prestation seront précisées selon un cadre obligatoire (tableau ci-dessous) :

M O A	Adresse	Contenu de la mission	A n n é e	Nom du contact	Tél.	Mail
-------------	---------	-----------------------------	-----------------------	-------------------	------	------

c) un bordereau des prix (HT, TVA et TTC en euros) à compléter selon le tableau ci-joint en annexe du document de consultation comprenant la liste de tous les prix susceptibles d'être commandés dans le contrat à bons de commande (en format excel et pdf) en chiffrant distinctement :

- Le montant du dispositif décrit ci-avant au bénéfice de la DIESE (qui fera l'objet d'un premier bon de commande)
- Une reproduction éventuelle de ce dispositif pour la DIESE ou pour tout autre bénéficiaire, s'appuyant sur la première conception et mise en œuvre du dispositif, intégrant les résultats de l'évaluation, et en l'adaptant aux spécificités du nouveau bénéficiaire.

## 2. Pondération des critères de jugement des offres

- La qualité et la pertinence de la proposition d'intervention et la méthodologie proposée jugée sur le document demandé au 1a = (50%)
- Les références jugées sur les documents demandés au 1b = (15%)
- Le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

## 3. Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité de négocier avec les 2 candidats les mieux classés après une première analyse sur la base des critères mentionnés ci-dessus. Dans ce cas, la négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

## 4. Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'IPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

Le titulaire s'engage à assurer l'exécution des prestations dans les conditions du Cahier des Clauses Administratives Générales Prestations intellectuelles pris par arrêté du 30/03/2021.

Le titulaire accorde à l'acheteur les droits nécessaires pour utiliser ou faire utiliser les résultats, en l'état ou modifiés, de façon permanente ou temporaire, en tout ou partie, par tout moyen et sous toutes formes, pour les besoins et finalités d'utilisation exprimés dans le présent contrat et en toute hypothèse pour les besoins d'utilisation découlant de l'objet des prestations commandées dans le cadre du contrat.

Pour permettre à l'acheteur d'exercer les droits qui lui sont accordés au titre du marché, le titulaire livre spontanément et au fur et à mesure de l'exécution des prestations, l'ensemble des éléments nécessaires à cet exercice notamment les fichiers sources, quels que soient les supports numériques utilisés, ainsi que leurs mises à jour ou évolutions au cours du marché.

Les supports utilisés, qu'ils soient sous forme papier ou sous format numérique, devront respecter les règles du droit d'auteur, conformément au code de la propriété intellectuelle dans ses articles L.111-1 et suivants.

## 5. Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard **le 4 mai 2023 à 09h30** par courrier électronique à l'adresse suivante: [marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr).

Un accusé de réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.